

30315

Tradition et modernité : un nouvel ordre social

A notre sens, la transformation sociale est peut-être plus profonde, à terme, que la transformation politique. Là encore, il conviendra d'être prudent et de distinguer l'apparence de la réalité.

On ne dispose pas à proprement parler de sources qui décrivent la situation sociale au XIX^e siècle, seulement des états nominatifs des chefs en place vers le milieu du siècle (par exemple : "L'état de Tahiti" par le capitaine Ribourt).

En revanche, on dispose d'études sur l'ancienne société tahitienne, mais telle qu'elle pouvait être décrite par des informateurs qui n'avaient connu les temps anciens que dans leur prime jeunesse ou même par les écrits de leurs propres parents ou aïeux. De ce fait, ces recueils incorporent des éléments que leurs auteurs ont pu croire venant du lointain passé tahitien alors qu'ils reflètent des transformations plus récentes. Un décryptage, à partir de ces documents, est donc nécessaire pour saisir le passé réel et non un passé reconstruit par les informateurs du XIX^e siècle. En revanche, ce passé reconstruit est susceptible de donner des indications sur les institutions du XIX^e siècle.

L'ancien ordre

La hiérarchie sociale ancienne, telle qu'elle est décrite dans les sources de la fin du XVIII^e siècle, fait apparaître, en dépit des variantes géographiques ou d'auteurs, trois niveaux : les *ari'i* (princes, rois, grands chefs et leurs parents ou alliés) ; les *ra'atira* (chefs en dessous des *ari'i*, propriétaires fonciers, voire "roturiers", hommes libres) ; les *manahune* (dépendants). En réalité, les classifications peuvent être plus complexes, faisant place à plusieurs catégories d'*ari'i*, ménageant entre les *ari'i* et les *ra'atira* des catégories intermédiaires comme les *to'ofa*, "officiers" des *ari'i*, faisant apparaître à côté des *manahune*, diverses catégories de serviteurs. Certaines de ces catégories reflètent moins le rang social que la fonction. Le sort des *manahune* peut être divers selon les lieux : hommes libres ou dépendants. Enfin, l'on ne peut pas faire abstraction du fait que bien des auteurs ont dessiné une hiérarchie influencée par leur propre modèle culturel, celui de l'Angleterre du XVIII^e siècle, avec son aristocratie, sa *gentry* et ses *commoners*.

Au XIX^e, les auteurs dressent, à leur suite, et avec l'apport de nouveaux informateurs, des hiérarchies à peu près semblables, à la seule exception près qu'elles font place à une catégorie qui n'était pas apparue jusqu'alors, celle des *iatoai*, traduits le plus souvent par "sous-chefs", tandis que disparaît une autre catégorie, celle des *to'ofa*. Ces novations posent problème : n'est-il pas permis de se demander si elles ne reflètent pas la situation qui tend à prévaloir au milieu du XIX^e siècle ?

Le nouvel ordre

Dans les textes, de sources concernant non plus la Polynésie ancienne, mais la société au milieu du siècle, il y a, en gros, trois catégories d'habitants : les *hui ra'atira*, les *hui ari'i* et les *iatoai*.

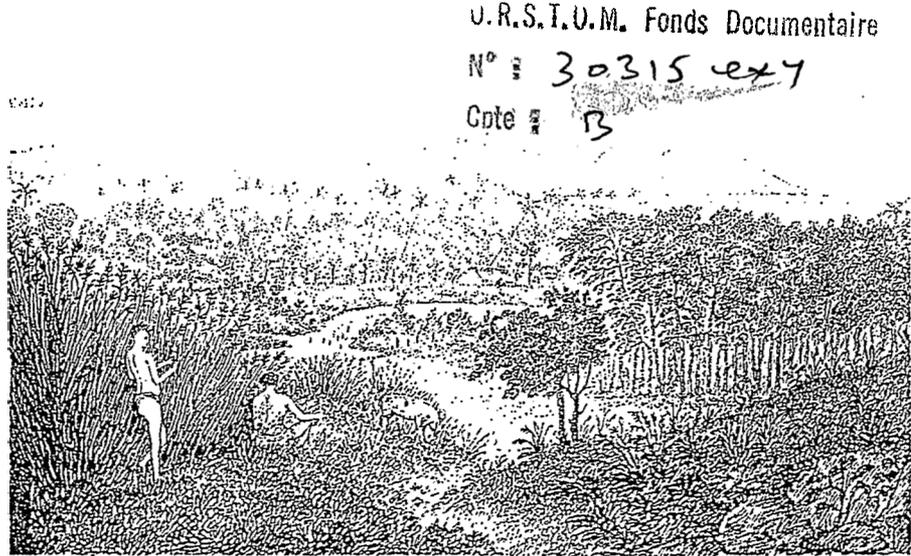
Les *hui ra'atira* forment la base de la population. L'acception du terme est en quelque sorte celle de citoyens. Ils regroupent toutes les personnes qui avaient le statut de *ra'atira* ou un statut inférieur.

Les *hui ari'i* sont constitués par le roi (*ari'i*) et les personnes qui lui sont étroitement apparentées. Ses parents éloignés ou très éloignés ne sont pas *hui ari'i*. Les *hui ari'i* du XIX^e siècle sont donc très différents de ceux du Tahiti ancien : cela vient de ce que les termes *ari'i*, *ari'i rahi*, ne connotent plus les

princes, les chefs, les rois, les souverains en général dans des îles qui admettaient un chef par vallée ou petite île, mais à Tahiti, un souverain unique : les *hui ari'i* sont alors les proches de la lignée qui s'est constituée à partir de Pomare II.

Restent les très nombreuses familles des *ari'i* locaux de Tahiti et de Moorea qui n'ont pas accédé à la nouvelle royauté, mais sont devenus les officiers des nouveaux souverains : on parle à propos d'eux d'anciens chefs. Restent aussi leurs parents qui n'ont pas le titre de *tavana* ou d'anciens *tavana*.

Les *iatoai* sont désignés comme sous-chefs, et généralement apparentés aux anciens chefs locaux (*ari'i*). Un exemple est celui de Vara, chef d'Ofareaitu sous Pomare II et devenu diacre du révérend Orsmond, un des plus importants missionnaires de la London Missionary Society, lorsque celui-ci était à



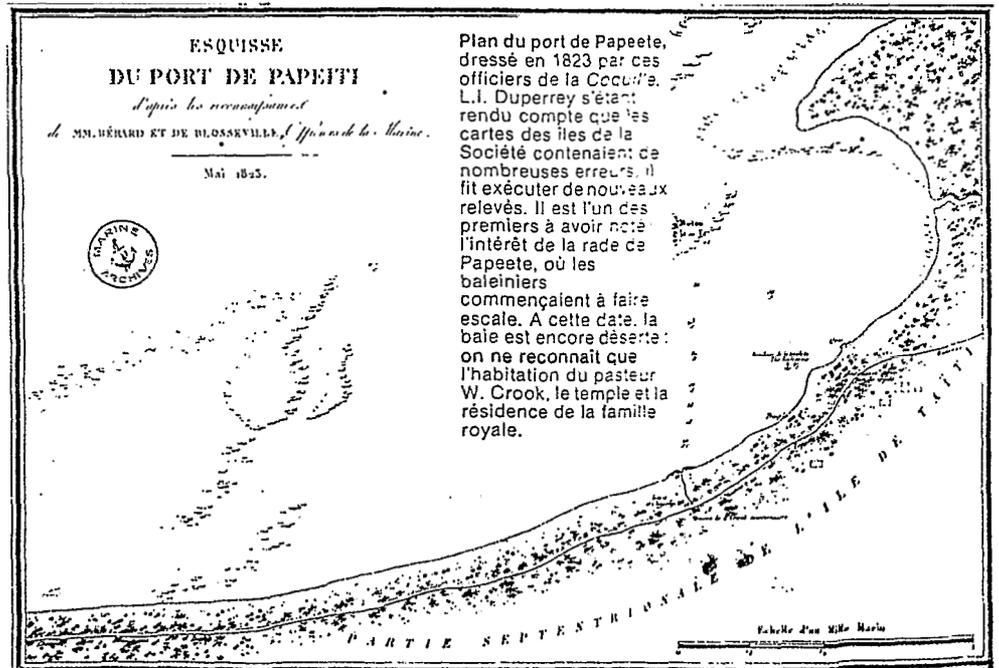
U.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire

N° 30315 ex 7

Cote B

Vue de la demeure du pasteur Crook. Revenu en Polynésie en 1816. W. Crook participa à la

reconquête religieuse de Tahiti d'où les missionnaires avaient été chassés en 1809.



ESQUISSE DU PORT DE PAPEETE

d'après les observations de M. BÉCARD ET DE BLOSSVILLE, l'Après-midi le 11 Mars.

Mai 1825.

Plan du port de Papeete, dressé en 1823 par ces officiers de la Cocquille. L'I. Duperrey s'étant rendu compte que les cartes des îles de la Société contenaient de nombreuses erreurs, il fit exécuter de nouveaux relevés. Il est l'un des premiers à avoir noté l'intérêt de la rade de Papeete, où les baleiniers commençaient à faire escale. A cette date, la baie est encore déserte : on ne reconnaît que l'habitation du pasteur W. Crook, le temple et la résidence de la famille royale.

Afareaitu. Selon John Davies (*"History of the Tahitian Mission"*), Vara était *Tepau-arii-i-Umarea*, qui était le titre traditionnel des *arii* d'Afareaitu et qu'il portait comme chef traditionnel de ce district au moment de l'évangélisation, alors que le manuscrit du commandant Cottez en fait un *tavana*, issu d'une famille de *'iatoai*, et nommé par Pomare II à la suite des honneurs qu'il avait rendus à ce dernier. Il n'y a pas contradiction entre les deux sources puisque l'on sait que Pomare II eut soin de reconfirmer comme *tavana*, c'est-à-dire gouverneurs, d'anciens grands chefs qu'il désirait voir à la tête de leurs districts. Le titre de *'iatoai* exprime l'appartenance de Vara aux anciennes familles régnantes pour les titulaires desquelles le titre d'*arii* ne semble plus pouvoir être donné puisqu'il s'applique désormais exclusivement au roi.

Tandis que les fonctions de grand chef, dénotées autrefois par le terme de *arii*, le sont à présent par celui de *tavana*, l'appartenance à l'aristocratie autrefois désignée par le terme *hui ari'i*, se trouve à présent qualifiée par le terme de *'iatoai* sauf lorsqu'il s'agit de proches de la famille royale.

On a donc, au milieu du XIX^e siècle, un nouvel ordre social qui, nominalelement du moins, a éliminé toute catégorie de dépendance, pour faire apparaître, au dessus du peuple des citoyens repérés par le collectif *hui ra'atira*, la famille du souverain repéré par le terme *arii*, celui de *'iatoai* permettant de distinguer de la masse des citoyens les descendants de l'ancienne noblesse.

Un nouvel ordre à peu près identique prévaut aussi aux îles Sous-le-Vent où, dans chaque île, tend à apparaître une famille régnante dont le titulaire suprême est qualifié d'*arii* (roi, reine), famille qui va entretenir avec celles des autres îles et les Pomare à Tahiti des relations d'alliances étroites.

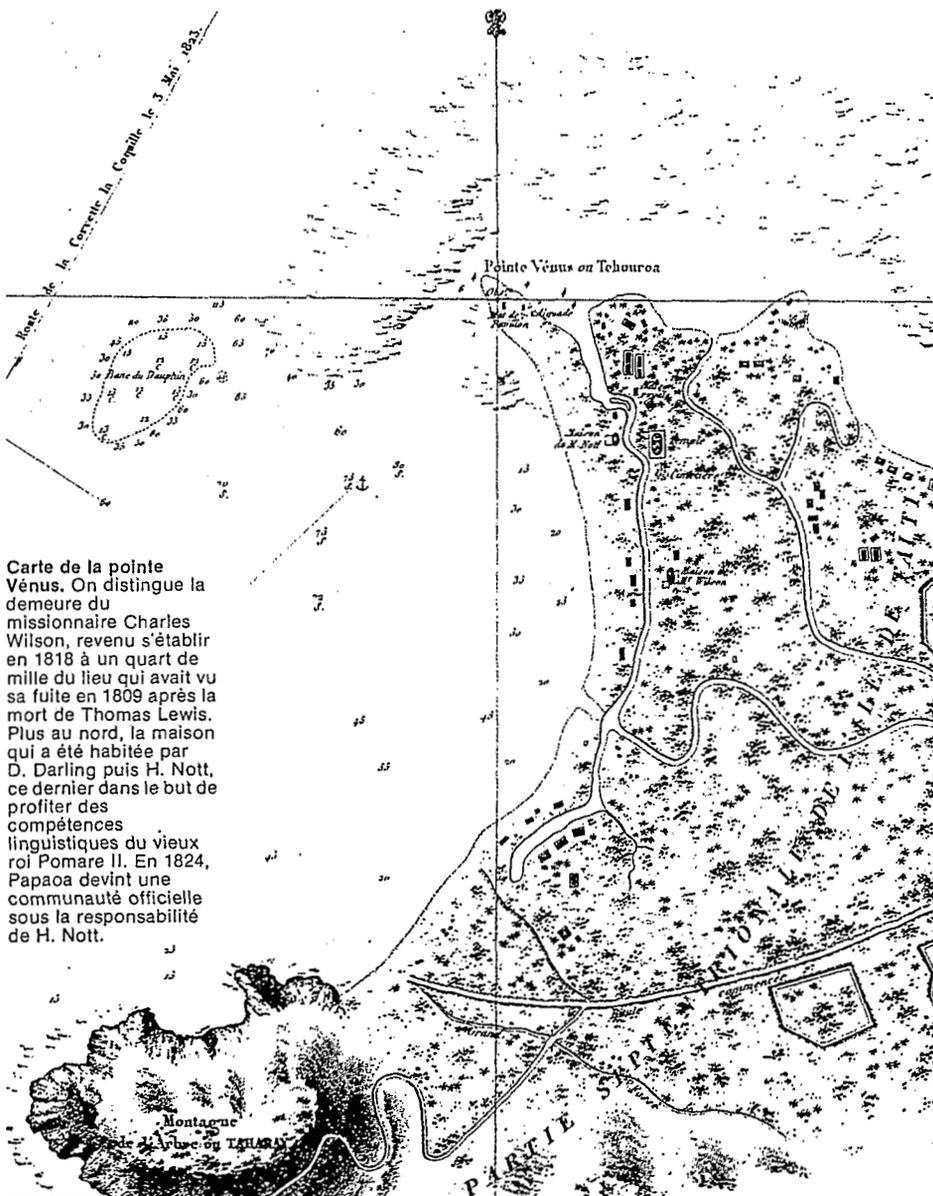
Telle est l'apparence, mais qu'en est-il de la réalité ?

Le pouvoir : apparence, réalité, évolution

En dehors des changements de dénomination, la transformation importante est la concentration du pouvoir royal qui implique la dépendance accrue des grands chefs. Ce qui va de soi avec Pomare II ne va plus avec ses successeurs qui ont besoin des grands chefs pour asseoir ou conforter leur pouvoir. A partir de la crise de la Mamaia, c'est-à-dire de 1826, on a affaire à Tahiti, et jusqu'à l'établissement du Protectorat, à un gouvernement de grands chefs qui ne change pas grand-chose aux rapports sociaux dans les niveaux inférieurs de la société.

Un nouvel ordre social, oui, mais à terme, avec la perte de l'indépendance, l'introduction de la propriété privée, l'évolution du peuplement, le rouleau compresseur de l'administration française dans sa propension à écraser les particularités locales.

En haut :
Vue de l'embouchure de la rivière Papaoa, vers 1822. Dessin original noir et blanc.



Carte de la pointe Vénus. On distingue la demeure du missionnaire Charles Wilson, revenu s'établir en 1818 à un quart de mille du lieu qui avait vu sa fuite en 1809 après la mort de Thomas Lewis. Plus au nord, la maison qui a été habitée par D. Darling puis H. Nott, ce dernier dans le but de profiter des compétences linguistiques du vieux roi Pomare II. En 1824, Papaoa devint une communauté officielle sous la responsabilité de H. Nott.

ENCYCLOPEDIE DE LA POLYNESIE

la Polynésie s'ouvre au monde 1769-1842

Ce sixième volume de l'Encyclopédie de la Polynésie a été réalisé sous la direction de

Pierre-Yves Toullelan,

Docteur de 3^è cycle en Histoire, Chargé de cours au Centre Universitaire de la Polynésie française,
avec la collaboration de : **Alain Babadzan**, Docteur de 3^è cycle en Ethnologie, Chargé de cours à l'Université de Paris X-Nanterre,
Membre de l'U.A. 140 du C.N.R.S., **Jean-François Baré**, Docteur d'État ès Lettres et Sciences humaines,
Chargé de recherche à l'O.R.S.T.O.M., **Paul de Deckker**, Docteur en Sciences sociales,
Docteur de 3^è cycle en Anthropologie sociale, Professeur associé d'Histoire à l'Université de Paris VII,
Maître de Conférence à l'Université Libre de Bruxelles, **Niel Gunson**, Professeur, Research School of Pacific Studies,
Australian National University of Canberra, **R.P. Paul Hodée**, Docteur ès Sciences de l'Éducation,
Vicaire général de l'Archevêché de Papeete, **Colin W. Newbury**, Professeur, Institute of Commonwealth Studies,
University of Oxford, **Jean-Louis Rallu**, Démographe, Institut National d'Études Démographiques,
François Rayault, Docteur de 3^è cycle en Géographie, Directeur de recherche à l'O.R.S.T.O.M.,
Claude Robineau, Docteur d'État ès Lettres et Sciences humaines, Directeur de recherche à l'O.R.S.T.O.M.,
Chargé d'enseignement à l'Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, **Etienne Taillemite**, Inspecteur général honoraire
des Archives de France.

Conception et production : **Christian Gleizal**

Maquette et coordination de la réalisation technique : **Jean-Louis Saquet**

Assistante de production : **Catherine Krief**

Illustrations et cartographie : **Catherine Visse et Jean-Louis Saquet**

Traductions de l'anglais : **Pierre Montillier, Dominique Toullelan**

Collaboration rédactionnelle : **Michel-Claude Touchard**

Photographies : B. Bird, J.-Cl. Bosmel, Bridgeman Art Library, J.-L. Charmet, M. Delaplanche, D. Destable, K.P. Emory, E.T. Archive, Giraudon, P. Laboute, Mary Evans Picture Library, M. Ponsard, A.K. Richter, Cl. Rives-Cedri, Roger-Viollet, M. Sexton, J.F.G. Stokes, B. Vannier, G. Wallart.

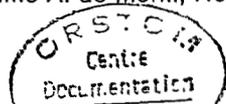
L'iconographie de ce volume a été rassemblée sous la direction de Christian Gleizal, par Celestine Dars à Londres et

Pierre Montillier à Paris et grâce à l'aide qui nous a été apportée par :

au Musée de Tahiti et des Îles : Manouche Lehartel, directrice, Véronique Mu-Liepman, conservateur ; au Bishop Museum : Cynthia Timberlake, Librarian, Betty Lou Kam, Curatorial Assistant, Photograph Collection, Clarence Mauricio, Photograph Collection ;
à la National Library of Australia : Barbara Perry, Pictorial Librarian, Sylvia Carr, Acting Pictorial Librarian ;
à la National Library of New Zealand (The Alexander Turnbull Library) : Moira Long, Assistant Curator of Drawings and Paints, Ian Snowdon, Photograph Section ; à la State Library of New South Wales : Mitchell Library : Shirley Humphries, Mitchell Librarian, and Jennifer Broomhead ;
au Musée de l'Homme : Muguette Dumont, Phototèque ; au Musée de la Marine : Mme Huyghes des Etages, Conservateur, Marjolaine Mourot, Chef du Service d'Études et de Documentation ; au Service Historique de la Marine : M. le Contre-Amiral Chatelle, Chef du Service Historique, M. J.-P. Bussion, Chef du Service des Archives et des Bibliothèques de la Marine ;
au Peabody Museum of Salem : Peter Fetchko, Director, Marlene S. Hamann, Curatorial Assistant, Ethnology Dept. ; Kathy Flynn, Photographic Assistant ; aux Archives Publiques du Canada : Georges Delisle, Directeur, Division de l'Iconographie.

Une grande partie de l'illustration de ce volume s'articule autour de la collection réunie par le **R.P. Patrick O'Reilly** à laquelle il nous a généreusement donné accès.

Des collections privées nous ont été accessibles grâce à l'obligeance de leurs détenteurs : M. Christian Béslu, Tahiti ; M. Nigel Davies, Californie ; M.E. Dodd, Vermont ; Mme A. de Ménil, New York ; M. Yves du Petit-Thouars, Indre-et-Loire.



CHRISTIAN GLEIZAL/MULTIPRESS

18.231 vol.